

BALISES ET OPTIONS POUR LA CONFECTION DES CALENDRIERS DE COURS À LA SESSION D'HIVER 2021

Chaque élément contenu dans ce document, qui n'est pas imposé par une directive ou un décret ministériel, une loi ou notre convention collective, origine des mandats de l'assemblée générale du SPCSTJ donnés à son comité exécutif lors de rencontres ayant eu lieu entre le 13 mai et le 16 décembre 2020. C'est donc à partir des mandats qu'il a reçus de son assemblée générale que le comité exécutif du SPCSTJ a pu conclure, avec la direction du CSTJ, une série d'ententes ayant donné naissance à ce document.

Balises pour la confection de tous les calendriers de cours

1. Les cours débutent dans la semaine du 25 janvier (semaine 1) et se terminent au plus tôt dans la semaine débutant le 12 mai (semaine 15);
2. Une période d'évaluations communes (optionnelle) est prévue du 20 au 28 mai inclusivement;
3. Le calendrier prévoit un minimum de 12 semaines et un maximum de 15 semaines d'activités pédagogiques, incluant les évaluations, pour les étudiant.es;
4. Exceptionnellement, le calendrier du cours peut être modifié pendant la session avec l'accord de l'assemblée départementale.

Balises pour la confection des calendriers de cours de moins de 15 semaines pour alléger la tâche

Compte tenu des contraintes imposées par la crise actuelle, les enseignant.es qui le souhaitent pourront, afin d'alléger leur tâche, prévoir un calendrier qui prévoit moins de 15 semaines de cours pour les étudiant.es. Toutefois, en plus des balises pour toutes et tous présentées plus haut, les balises suivantes doivent être respectées :

1. Les semaines de cours sont retranchées au calendrier pour permettre à l'enseignant.e de planifier la poursuite de la session, de corriger ou d'encadrer ses étudiant.es;
2. La première semaine au calendrier prévoit un cours;
3. La dernière semaine de cours ou d'activité pédagogique est prévue à la 15^e semaine ou pendant la période d'évaluations communes;
4. Les semaines au calendrier qui sont sans cours ne sont pas consécutives;
5. Le calendrier du cours, qui est inclus au plan de cours, est approuvé par l'assemblée départementale.

Balises pour la confection des calendriers de cours de moins de 15 semaines pour permettre des activités pédagogiques en présentiel

Condition

Lorsque le nombre d'étudiant.es dans un groupe est plus élevé que la capacité Covid du local permet, conséquence des mesures sanitaires imposées par l'INSPQ, deux semaines au calendrier sont nécessaires pour réaliser une semaine de cours, puisque l'enseignant.e ne peut rencontrer que la moitié de son groupe chaque semaine.

Semaines de relâche

Afin de permettre jusqu'à quatre semaines d'activités pédagogiques en présentiel, la semaine de relâche peut être utilisée pour des activités pédagogiques

Exemple

Dans le cas où l'enseignant.e, qui donne son cours à distance, prévoit deux examens en classe, deux semaines de cours pour les étudiant.es doivent être retranchées du calendrier. Les étudiant.es auront ainsi 13 semaines de cours à leur calendrier plutôt que 15.

Semaines au calendrier 2021	Semaines de cours pour les étudiant.es (au plan de cours)	Types d'enseignement	Événements
1	1	À distance	
2	2	À distance	
3	3	À distance	
4	4	À distance	
5	5	À distance	
6	6	À distance	
7	7	En classe	Examen groupe A
8		En classe	Examen groupe B
9	Semaine de relâche		
10	8	À distance	
11	9	À distance	
12	10	À distance	
13	11	À distance	
14	12	À distance	
15	13	En classe	Examen groupe A
16			Examen groupe B